# **BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES**



# Edition Chronologique $n^{\circ}26$ du 11 juillet 2008

# PARTIE PERMANENTE Armée de l'air

Texte n°29

## ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 29 août 2007 fixant, au sein de l'armée de l'air, la liste des autorités militaires de 1er ou de 2e niveau.

Du 9 juin 2008

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR: cabinet.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 29 août 2007 fixant, au sein de l'armée de l'air, la liste des autorités militaires de 1er ou de 2e niveau.

#### Du 9 juin 2008

#### NOR D E F L 0 8 5 1 3 4 3 A

#### Référence:

Code de la défense - partie réglementaire. PARTIE IV - LE PERSONNEL MILITAIRE.

Texte modifié :

Arrêté du 29 août 2007 (BOC N°29 du 23 novembre 2007, texte 45. ; BOEM 300.6.1.2).

Référence de publication : BOC N°26 du 11 juillet 2008, texte 29.

L'arrêté du 29 août 2007 est modifié comme suit :

- 1. Dans l'annexe.
- 1.1. Point 1.2.
- 1.1.1. Remplacer le cartouche ci-après :

FORMATIONS	AM1	AM2
Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des	Commandant de la base aérienne 217	Directeur de la
matériels aéronautiques de la défense (SIMMAD)	de Brétigny sur Orge	SIMMAD

## Par le cartouche suivant :

FORMATIONS	AM1	AM2
Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des	Commandant de la base aérienne	Directeur central de la
matériels aéronautiques de la défense (SIMMAD)	217 de Brétigny sur Orge	SIMMAD

## 1.1.2. Après le cartouche :

FORMATIONS	AM1	AM2
Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des	Commandant de la base aérienne	Directeur central de la
matériels aéronautiques de la défense (SIMMAD)	217 de Brétigny sur Orge	SIMMAD

# Rajouter le cartouche suivant :

FOR	MATIONS	AM1	AM2
Service industriel de	Direction centrale du service	Commandant de la cité de l'air et de la	Directeur central du
l'aéronautique (SIAé)	industriel de l'aéronautique	base aérienne 117	SIAé(1)
	Atelier industriel de l'aéronautique	Directeur de l'atelier industriel de	
		l'aéronautique(1)	

#### 1.2. Point 2.

# Remplacer le cartouche ci-après :

FORMATIONS	AM1	AM2
Base aérienne ou détachement air de l'armée	Commandant en second ou adjoint forces de la base	C o m m a n d e m e n t
de l'air situé dans les départements ou	aérienne ou du détachement de stationnement (cas	interarmées (désigné
territoires d'outre-mer ou à l'étranger	particulier : pour les forces aériennes au Gabon, adjoint	par le chef
	technique)	d'état-major des
		armées)

## Par le cartouche suivant :

FORMATIONS	AM1	AM2
Base aérienne ou détachement air de l'armée de l'air situé	Commandant de la base aérienne ou	Désigné par le chef
dans les départements ou territoires d'outre-mer ou à	du détachement air de stationnement	d'état-major des armées
l'étranger		

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le général d'armée aérienne, chef d'état-major de l'armée de l'air,

Stéphane ABRIAL.

<sup>(1)</sup> Lorsque cette autorité n'est pas un militaire, le pouvoir correspondant est dévolu à l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé de l'organisme concerné.